

Mme MARRE Angélique : Club VVAN

Après lecture par la Secrétaire générale des candidatures, les membres décident de les valider.
Pour la candidature de Mme Marre Angélique, elle est validée sous réserve de la production d'un extrait de casier judiciaire B3 au plus tard le 1^{er} novembre 2025.

Le Président relance les membres du comité directeur pour la transmission des rapports de chaque commission qui devait intervenir pour le 08 octobre 2025. Les documents non remis ne seront pas insérés dans le support de la réunion.

Pour les récompenses, tous les récipiendaires recevront un sac à dos.
Le Président propose une liste de récompensés et informe que le Président de la ligue AURA natation sera présent à l'Assemblée Générale.

La secrétaire générale s'occupera des convocations/invitations.

3°) point financier

On s'oriente vers un exercice qui sera excédentaire.

Une partie des bénéfices de cette saison sportive pourra être répartie sur l'année prochaine.

Le Conseil départemental a mis en place un nouveau dispositif pour ses subventions. Cela concernera le sport de haut niveau (uniquement le sport collectif), il y aura des subventions pour des manifestations et des projets.

Pour les projets, cela ne pourra pas concerner les mêmes que ceux qui feront l'objet d'une demande FDVA.

Pour le budget prévisionnel 25-26, principe de rigueur, mais prévoir une ligne indemnisation de la référente NC et la ligne encadrement sélections ...création d'une ligne formation ERFAN recettes et dépenses.

Au jour de cette réunion, la ristourne sur les licences de la part de la ligue n'est pas parvenue au CDAN.

4°) calendrier sportif

Il y a eu une modification de date de la part du Puy de Dôme pour le Meeting Virginie BOUDJEMA.
VVA va participer

Pour le meeting de rentrée, il y aura un budget de 2 400€ pour les récompenses.

Mise à jour du tableau des records du CDAN à actualiser et diffuser régulièrement.

5°) site internet

Pour cette année sportive, le CDAN continue avec ABC natation.

Les travaux ont débuté pour le nouveau site. Le prestataire est le même qui accompagne la ligue.

6°) commission informatique

Pour la prochaine compétition à Vichy, Christelle viendra en amont pour tester le matériel avant l'installation finale.

7°) commission des officiels

113 officiels en 2024 à ce jour seulement 50 inscrits.

Florian alerte sur cette baisse et les difficultés que nous allons rencontrer lors des compétitions sur les mois à venir s'il n'y a pas une mobilisation des clubs à ce sujet.

Un tableau sous Excel est tenu et sera suivi à chaque compétition pour le dénombrement des officiels.

8°) Questions diverses

Le CDAN est relancé pour le droit à l'image des photos. Suite à consultation du Service juridique de la Fédération, il est préconisé de « ne pas bouger ».

Le Président s'est rendu à la réunion des Présidents de Clubs à la ligue : aucun club de l'Allier était présent.

Informations de la ligue

La commission formation propose de prendre en main le dispositif « assistants Clubs ». Ce qui correspond aux BF1 - BF2 qui existaient dans le passé.

La Fédération relance pour la mise en place des gestes de premiers secours pour les officiels. Il faudra mettre en place une liste de ceux qui ont déjà été formés (en 2023 et 2024). Florian se chargera de cette mission. Il faut la contrôler et s'assurer de la mise à jour sous extranat.

La secrétaire générale fait le compte-rendu de sa participation à l'Assemblée générale du Nautic Club Moulinois.

Le Président, et Mélanie Szymanski ont assisté à une réunion concernant la réforme ENF. A venir, une réunion sur le même sujet sera organisée à l'attention des Clubs dans le mois de novembre 2025. Cette réforme sera applicable au 1^{er} janvier 2026.

Prochaine réunion le 10 janvier 2026 à St Victor

Thierry lefaure
Président